

Angoulême le 12 octobre 2021



Syndicat des fonctionnaires
territoriaux de la Ville d'Angoulême
et du CCAS

Hôtel de Ville - BP 1370
16016 Angoulême Cedex
☎ 06 74 00 60 21

e.mail : syndcgtang@orange.fr

Monsieur Xavier BONNEFONT

Maire d'Angoulême

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h du mercredi 20 octobre 2021.

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs mois, lors des réunions DRH/Syndicats ainsi qu'au dernier CT, le syndicat CGT de la Ville d'Angoulême et du CCAS vous a alerté avec force sur « l'accord » du « projet d'un service minimum », et de sa mise en place.

Depuis deux ans, les agents des services concernés par ce projet « injuste et anticonstitutionnel », ont donné beaucoup du fait de la pandémie et des protocoles mis en place, avec souvent un manque de personnel et malheureusement peu de reconnaissance de votre part.

Encore aujourd'hui les agent.e.s doivent subir le poids des mesures sanitaires et gestes barrières indispensables au quotidien, et leur moral s'en fait ressentir.

Est-il vraiment urgent et nécessaire d'appliquer ce projet ?

L'ACCORD est exigé, toutefois son contenu reste à négocier. Tout est donc possible !!!!

De nombreux.euses agent.e.s seront concerné.e.s.

L'absence de liberté dans l'exercice du droit de grève, la restriction de ses modalités actuelles, les menaces de sanctions pour faire pression sur les agents, sont inacceptables.

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs légitimes revendications, la CGT de la ville d'Angoulême et du CCAS décide de déposer un préavis de grève pour la journée du mercredi 20 octobre 2021 de 0h à 24h pour l'ensemble des agent.e.s.

Elle reconduira ce préavis si de réelles négociations ne sont pas ouvertes.

La CGT reste disponible pour un réel accord.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations.

P/La CGT

Le secrétaire général

Stéphane MOULAI